

# RENOUVEAU POUR LANNILIS

*Lettre d'information Janvier 2005*

**En ce début d'année 2005, toute l'équipe et les élus municipaux de « Renouveau pour Lannilis » vous présentent leurs meilleurs voeux et vous souhaitent une bonne lecture de cette lettre d'information.**

## *J'ai fait un rêve !*

Il est tard, la réunion d'information vient de se terminer. Vous vous attardez devant les panneaux d'exposition qui présentent les principales orientations de la commune pour les cinq prochaines années en matière d'urbanisme et d'équipements publics. Depuis le changement d'équipe municipale en 2008, les choses sont devenues limpides, les actions de la municipalité structurées et enfin clairement expliquées...

Stop !! Retour sur terre !

Nous sommes en 2005, et ces changements n'ont pas encore eu lieu. Bien que des orientations municipales soient annoncées, on a l'impression que tout patine. La nouvelle caserne des pompiers, par exemple, est déjà promise depuis plus de 15 ans ! Un terrain serait trouvé, mais comme les discussions sur le financement avec les communes voisines n'ont pas débuté, ce n'est pas demain que ce projet aboutira ! Il faudrait que la municipalité affiche moins de suffisance et écoute ce que lui disent ses voisins et partenaires. Bref, l'ambiance n'est pas top !

Lannilis, commune bien gérée !! Le mot est lâché. C'est ce que publie de manière récurrente le Lannilis-info où est affichée une volonté de maîtrise des budgets alors qu'en réalité sur le terrain, les dépenses sont rarement anticipées. En effet, tous les 2 ou 3 ans des travaux sont engagés pour adapter les écoles, par exemple. De même, les propriétés communales n'ont jamais été si nombreuses ; toutes ces petites salles, mal adaptées, dont certaines ont la

## *LSE, l'impression d'un gâchis !!*

Il y a un an, le préfet du Finistère, Dominique Schmitt, venait à Lannilis pour poser, en grandes pompes, la première pierre de l'usine de traitement de lisier. Aujourd'hui, après l'annulation du permis de construire par le

même vocation, font exploser les coûts d'entretien. Le discours sur la bonne gestion



fait sourire dans les communes voisines mais nous irrite quand nous mettons en parallèle notre feuille d'impôt et le bilan municipal.

Finalement, c'est toujours la même réalité et il reste encore un demi mandat! Parions que d'ici là, nous aurons eu quelques inaugurations électoralistes pour continuer à faire illusion.

### *L'exemple de Kergroas*

*Construite en 1975, l'école a fait l'objet de travaux d'agrandissement, principalement, en 78, 82, 85, 94, 96 et en 98. Des demandes de subventions sont engagées pour une extension supplémentaire en 2005, sans que des réflexions sur une perspective à 10-15 ans soient engagées alors que les études démographiques montrent une augmentation constante de la population et une accélération de ce phénomène.*

tribunal administratif et le rejet du référé en appel sur ce permis, chacun doit s'interroger sur cette affaire. Lors de l'enquête, les observations qui ont conduit à cette situation avaient été déposées. Ceux qui n'ont pas voulu

entendre peuvent, aujourd'hui, se mordre les doigts ... et pour certains, se préparer à rendre des comptes à ceux qui se sont laissé embarquer dans cette galère, car les délais de mise aux normes des exploitations arrivent à échéance.

### ***Les boules en or .... « rouillent »***

Jouer à la pétanque sur un sol humide dans un boulodrome qui nous a quand même coûté plus de 200 000 Euros fait sourire dans un premier temps puis agace profondément. Les problèmes d'humidité de cet ensemble ont déjà bien abîmé la charpente et la moisissure s'est installée.

Nous savons que les amateurs de boules n'aiment pas les terrains trop secs mais ici, l'humidification permanente est excessive.

### ***Tapage dans l'immeuble Thomas !!***

Trouver des occupants pour une salle publique située sous un immeuble privé n'est pas chose facile ! Pour l'immeuble Thomas, le « Club des Anciens » a représenté la solution idéale; ils se réunissent deux fois par semaine, dans la journée et s'adonnent à des activités peu bruyantes: dominos, cartes, scrabble.

L'argument pour les inciter à déménager était infailible: ils auraient l'usage exclusif de leur salle. Ce fut suffisant pour qu'ils ferment les yeux sur les difficultés d'accès à cette salle, à partir du parking et de la résidence de l'Allée

### ***Kerlouis, « zone artisanale cherche propriétaires »***

La zone de Kerlouis est en plein développement. Depuis 1991 et l'installation d'un garage, de nombreux entrepreneurs, s'y sont installés et ont investi dans des locaux industriels sur des terrains qui appartiennent toujours à la commune (à l'exception de deux d'entre eux). Plus de 10 ans pour passer les actes de propriété, Lannilis est en course pour le Guinness des Records.

De qui ce laisser-faire fait-il le jeu ? Des commerçants qui ne sont toujours pas

Que dire de la majorité de Lannilis qui a soutenu ce projet voué à l'échec, sans que ses membres ne s'impliquent à titre personnel ?

Les pétanqueurs prennent eux également « l'humidité » pour se rendre aux toilettes les jours de pluie, étant donné que celles-ci n'avaient pas été intégrées au boulodrome. A quand la suppression des toilettes dans la mairie pour que les élus utilisent celles qui sont à l'arrière du bâtiment, et se retrouvent ainsi au même niveau de traitement que leurs administrés ?

Verte. Mais bientôt les choses se gâtent. Un groupe de fringants sexagénaires du club lance une « activité danse » qui génère un peu de bruit. Plainte de quelques personnes auprès des élus qui se sont investis, et ont aussi investi, dans cet immeuble pour trouver une solution.

Et miracle, la municipalité a engagé des travaux d'insonorisation ! Travaux que vous avez financés car ceux-ci ne figuraient pas dans le cahier des charges de l'entrepreneur qui a réalisé les travaux initiaux.

propriétaires? Sûrement pas ! Pour eux, il existe un vrai risque en matière d'investissement ou de succession.

Le maire semble considérer la commune trop riche puisqu'il accepte de se passer de l'argent de la vente de ces terrains et des recettes fiscales qui en découlent. En d'autres occasions, le maire s'est pourtant montré très pressant à récupérer son dû, coupant l'eau à des administrés redevables de quelques Euros

*Pour que cela change, rejoignez « Renouveau pour Lannilis » en écrivant à [renouveau@lannilis.net](mailto:renouveau@lannilis.net) ou en venant aux permanences du premier samedi de chaque mois, salle des permanences, rue Allée verte de 10h30 à 12h00.*

